



SOMMAIRE.

- Editorial.
- Bilan des programmes de protection en Auvergne.
- La Nuit de la Chauve-Souris 2001.
- Le point sur le volet animation.
- A vos agendas.
- Séjours de recherche "Chauve-Souris Auvergne."

EDITORIAL

Intensifier la prospection estivale.

Notre association marche à l'inverse des chauves-souris. Nos prospections individuelles sont en effet beaucoup plus intenses en hiver qu'à la belle saison au contraire de l'activité des chiroptères. Certes, pour beaucoup d'entre nous il est plus facile de rentrer dans une ancienne cavité minière ou dans une ancienne cave que dans une église (problème de clés, d'échelle...). Cependant, le constat est très clair : nos connaissances sur les chauves-souris auvergnates en été ont été bien moins importantes qu'en hiver. Et ceci se répercute au niveau de la protection : les sites Natura 2000 proposés concernent en très grande majorité des sites d'hibernations (voir l'article de Romain LEGRAND – pages 2, 3 et 4). Or, si la protection des gîtes d'hiver est primordiale pour les chiroptères, elle n'est malheureusement pas suffisante à leur survie. C'est pourquoi je pense qu'il est nécessaire que chacun d'entre nous intensifie son activité chiroptérologique pendant la période estivale, ce qui viendra compléter la semaine de recherche intensive organisée cette année à Yzeure dans l'Allier, du 9 au 13 juillet.

La méthode peut être simple : visiter régulièrement les ponts à proximité des chez soi, demander les clés de l'église et des autres bâtiments municipaux de votre commune et/ou des communes avoisinantes, discuter de chauves-souris avec différentes personnes.

Ces visites de bâtiments apportent des renseignements intéressants sur les animaux présents dans votre secteur ce qui permettra de préciser notre atlas régional, d'intervenir sur de nouvelles mises en protection...

Par ailleurs, si vous découvrez une colonie de reproduction, vous pouvez noter la première heure de sortie du gîte, le nombre de jeunes restés sur le site après l'envol des adultes, la route de vol empruntée par les animaux... L'étude des terrains de chasse autour d'une colonie est également une action intéressante à mener.

L'été, c'est aussi le moment de répondre aux « SOS Chauves-Souris » : information, persuasion, un brin de psychologie... quelquefois une astuce, un petit aménagement, et c'est encore un site où les chauves-souris seront acceptées.

Bon été à tous avec beaucoup de découvertes et de belles observations et rendez-vous à Yzeure pour l'Assemblée Générale de notre association le 9 juillet prochain.

Thomas BERNARD.
Administrateur de CSA.

• Bilan de la protection des chiroptères en Auvergne.

Par Romain LEGRAND, chargé de sites au Conservatoire Auvergne.

1/Bilan des interventions en 2000.

2000, c'était l'amorce d'un nouveau millénaire mais aussi une révolution chiroptérologique ! En effet, cette année fut marquée par la mise en place de programmes et d'études sans précédent demandés par les administrations.

Programme « Chauves-souris d'Auvergne ».

Terminé à la fin de l'année 2000, ce programme, subventionné en grande partie par l'Union européenne, a permis la protection de 8 galeries minières (Saint-Pierre-le-Chastel-63, Laprugne-03, Vieille-Brioude-43), une carrière (Lurcy-levis-03), une grotte naturelle (Polignac-43) et un bâtiment (Thiézac-15) par la pose :

- de grilles cadénassées aux entrées des galeries
- d'un grillage à Polignac
- aménagements à Thiézac sur un bâtiment qui a été acheté.

Ces protections permettent le maintien de gîtes d'hibernation (60 animaux pour 7 espèces) et d'une colonie de reproduction de Petits Rhinolophes.

Par ailleurs, un poster en couleurs sur les Chauves-souris a été réalisé (format A3). Une caméra a pu aussi être achetée pour assurer le suivi de colonies de reproduction ; le matériel est confié à Chauves-souris Auvergne.

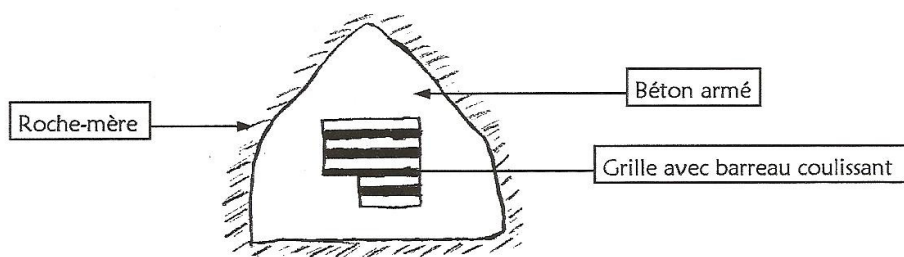
Notons la mobilisation exceptionnelle de 40 souscripteurs, ce qui a pu fournir près de 16 000 F d'auto-financement. Nous les remercions encore pour leurs aides.

Participation à des propositions de conservation et d'aménagement d'ouvrages miniers.

En avril 2000, le Conservatoire et Chauves-souris Auvergne ont réalisé une étude permettant d'inventorier, de conserver et d'aménager les ouvrages les plus intéressants : ceux qui étaient localisés dans les concessions minières (8 sites) sujettes à une sécurisation par la DRIRE.

Par ailleurs, suite au foudroyage des mines de Saint-Jacques d'Ambur, la DIREN a confié au Conservatoire la négociation foncière et l'aménagement de deux galeries qui ont été conservées (coffrage béton/barreaux – voir schéma ci-dessous).

Toutes ces interventions devraient permettre le maintien de 16 espèces pour 150 individus (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertilion de Bechstein et le mystérieux "Vespertilion cantalou"...).



Type d'aménagement réalisé à St Jacques d'Ambur (63)

Commune	Site	Ouvrages à conserver	Protection en cours
Torsiac-43	Marmeissat	2 galeries	2 conventions signées
Saint-Etienne sur Blesle-43	Cheylat	2 galeries	1 bail emphytéotique signé
Anzat le Luguët-63	/	1 galerie	1 convention signée
Massiac-15	Ouche	6 galeries	Négociation foncière en cours
Blassac-43	Promeyrat	2 galeries	/
Saint Jacques d'Ambur-63	/	2 galeries	2 conventions signées/aménagement terminé
Rezentières-15	La Coste	?	/

Tableau 1 : Liste des interventions du Conservatoire sur les sites mis en sécurité par la DRIRE.

Participation et élaboration d'un réseau Natura 2000 de sites à chauves-souris.

Chauves-souris Auvergne et le Conservatoire ont proposé en septembre 2000, suite à la demande de la DIREN, une liste des principaux sites dans le cadre de la constitution d'un réseau Natura 2000 de sites protégés.

Après la consultation de plusieurs organismes, les sites ont été sélectionnés par la DIREN. Malgré quelques incohérences (manque de gîtes de reproduction, manque de référence scientifiques concernant les territoire de transit, répartition incohérente des gîtes vis à vis des départements, dislocation géographique de sites), Chauves-souris Auvergne et le Conservatoire ont élaboré des fiches de présentation des sites pour l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

	Reproduction	Hibernation	Intérêt chiroptérologique
Allier			
1-Aqueducs de Tronçais		Oui	7 espèces : 500 ind.
2-Bâtiments d'Hérisson	Oui	Oui	13 espèces : 485 ind.
3-Forges de Morat	Oui	Oui	8 espèces : 3000 ind.
4-Mine de Charrier-Laprugne		Oui	6 espèces : 10 ind.
5-Mine de fluorine de Busset		Oui	6 espèces : 40 ind.
6-Moulin Chatron	Oui		2 espèces : 20 ind.
7-Site minier de la vallée du Cher		Oui	6 espèces : 40 ind.
Cantal			
8-Site de Chassagne		Oui	Au moins 4 espèces : 15 ind.
9-Site de Compaing	Oui		Au moins 2 espèces : 65 ind.
10-Site de Fournial		Oui	Au moins 2 espèces : 30 ind.
11-Site de Grivaldes	Oui		Au moins 1 espèce : 85 ind.
12-Site de le Coste		Oui	Au moins 2 espèces : 10 ind.
13-Site de Palmont		Oui	Au moins 2 espèces : 90 ind.
14-Site de Salins		Oui	Au moins 1 espèce : 40 indi.
15-Site de Scouffour et Borie		Oui	Au moins 3 espèces : 30 ind.
16-Site de Teissières		Oui	Au moins 4 espèces : 5 ind.
17-Site d'Ouche		Oui	12 espèces : 40 ind.

Haute-Loire			
18-Carrière de Solignac sur Loire		Oui	6 espèces : 50 ind
19-Complexe minier de la vallée de la Sénouire		Oui	7 espèces : 80 ind
20-Concession de Lubilhac		Oui	5 espèces : 15 ind
21-Grotte de la Denise		Oui	7 espèces : 30 ind
Puy-de-Dôme			
22-Cavité minière de la Pause		Oui	9 espèces : 55 ind
23-Complexe minier de Blot l'Eglise		Oui	9 espèces : 20 ind
24-Complexe minier de la Goutelle	Oui	Oui	8 espèces : 40 ind
25-Gîte de Torbaty	Oui		1 espèce : 20 ind
26-Gîtes de Champeix		Oui	5 espèces : 90 ind
27-Gîtes de Montaigut le Blanc	Oui	Oui	10 espèces : 280 ind
28-Gîtes de Saint Nectaire	Oui	Oui	13 espèces : 900 ind
29-Gîtes de Saint Pierre le Chastel	Oui	Oui	7 espèces : 40 ind
30-Mine de Pranal		Oui	10 espèces : 100 ind
31-Parc animalier d'Ardes sur Couze	Oui		5 espèces : 385 ind
32-Tunnels SNCF du Chavanon		Oui	9 espèces : 100 ind

Sites Natura 2000 sélectionnés par la DIREN.

2/Les perspectives en 2001

Négociations et aménagements des sites miniers.

Afin d'obtenir l'accord des propriétaires (par une convention), la négociation foncière est lancée à Ouche depuis mars.

A partir d'avril, les aménagements « lourds » prévus à Cheylat/Marmeissat et Anzat-le-Luguet seront mis en place (barreaux/coffrage béton).

En avril, la DRIRE, la DIREN, la Communauté de Communes, le Concessionnaire, Alter Eco et le Conservatoire se sont réunis pour définir des propositions de conservation et d'aménagement sur plusieurs ouvrages miniers de la Mine de la Coste. Il a été décidé qu'une étude sera confiée à l'association Alter Eco et à Christian Vialaron (archéologue minier) pour définir les ouvrages miniers à conserver.

Protection de sites divers.

Chauves-souris Auvergne et le Conservatoire ont présentés officiellement en janvier (devant les élus, les différents représentants de l'État, les organismes socioprofessionnels..) les sites Natura 2000 de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Suite à une rencontre fortuite et à une demande des propriétaires, le Conservatoire sera en mesure de protéger deux nouveaux sites d'hivernage. Ces 2 sites, situés en Haute-Loire (Espaly, Bas-en-Basset) accueillent 5 espèces pour environ 30 animaux. Trois galeries minières (où il y avait un projet d'obturation) et une ancienne galerie d'exploitation de marne (obturée par un grillage de jardin) nécessiteront un aménagement léger (petites grilles).

2001 sera aussi une année de réflexion pour la mise en place des dernières protections. Suite aux différents programmes et à la mise en place dans deux ans du réseau Natura 2000, les principaux sites auvergnats devraient être préservés. Néanmoins, il s'agira d'une protection basée presque exclusivement sur des sites d'hibernation.

Désormais, l'intervention du Conservatoire devra donc se porter sur des gîtes de reproduction non protégés qui sont hors des sites Natura 2000 proposés, afin de compléter un réseau régional cohérent de gîtes protégés.

• La nuit de la Chauve-Souris 2001.

Par Thomas BERNARD.

La Nuit de la Chauve-Souris 2001 se déroulera cette année le 25 août. La coordination au niveau national est cette année prise en charge par Karine AUBOIN et par le chargé de communication de la SFEPM. La communication auprès des médias nationaux est de nouveau confié à Phasmy production.

Cette année, cinq sites vont être tenu en Auvergne dans tous les départements.

• Dans l'Allier :

- **Domaine des Réaux (commune de Montluçon) le 25 août à 20h30** : animation avec projection de diapositives et sortie de découverte au détecteur. **Contact** : Rémi GRIGNON, 2 rue Château Mazon, Le Theil, 03000 LAVALT SAINT ANNE. Tél : 04-70-29-57-52. **Partenaires** : ville de Montluçon.

- **Salle des fêtes de Nassigny le 1er septembre à 20h30** : animation avec projection de diapositives et sortie de découverte au détecteur. **Contact** : Pascal GIOSA, La Font du Verne, 03350 LE BRETHON. Tél : 04-70-06-10-65. **Partenaires** : Ville de Nassigny, Amicale Laïque de Nassigny.

• Dans le Cantal :

- **Arboretum d'Arpajon sur Cère, le 25 août à 20h30** : projection vidéo, observations, écoute aux détecteurs d'ultrasons. Organisé par Aurillac Communauté (Tél : 04-71-46-88-

30). **Contact** : Lydie BESSON et Marc RIGAL. Tél : 04-71-43-27-72. **Partenaires** : Arboretum d'Arpajon sur Cère, Aurillac Communauté.

• Dans la Haute-Loire :

- **Halle aux grains de Brioude, le 25 août à partir de 18h00** : diaporama, animation pendant la retraite aux flambeaux de la fête patronale et sortie au détecteur. **Contact** : Matthieu BERNARD, 8, rue de la Thioule 63270 VIC-LE-COMTE, Tel : 04-73-77-90-82. **Partenaires** : ville de Brioude.

• Dans le Puy-de-Dôme :

- **Salle de la mairie de Billom, le 25 août à partir de 14h00** : animation pour les enfants, diaporama et sortie au détecteur. **Contact** : Nelly LAJOINIE. Tel : 04-73-83-17-11. **Partenaires** : Ville de Billom et Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

Pour avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les responsables des différents sites d'accueil.

Le site internet de la SFEPM est également une bonne source de renseignements puisqu'il fait le point sur les animations partout en France (<http://www.mnhn.fr/sfepm>).

Comme l'an dernier, nous désirons faire une petite synthèse « auvergnate » dans le prochain numéro de la Barbastelle. Afin de faciliter ce travail, veuillez renvoyer le coupon ci joint à Thomas BERNARD, St Julien, 2 rte de Ludesse, 63320 MONTAIGUT-LE-BLANC. E-mail : MJL.Bernard@wanadoo.fr

Responsable de l'animation :.....	Ville de l'animation.....
Structure organisatrice :.....	Partenaires.....
Heure de début de l'animation.....	Type d'animation.....
.....	
.....	
Nombre de personnes total accueillies :.....	
Nombre de personnes présentes à la sortie nocturne :.....	
Espèces observées.....	
Contact avec la presse et éventuels articles.....	
.....	
.....	

• Le point sur le volet animation.

Par Matthieu BERNARD.

La communication est essentielle pour assurer une bonne préservation des chiroptères. En effet, comme vous le savez sûrement, de nombreuses légendes collent à la peau de nos charmantes petites bêtes et leur protection passe aussi par le rétablissement de la vérité sur ces animaux.

Depuis sa création, Chauve-Souris Auvergne œuvre dans ce sens en organisant des animations ouvertes à tous, en particulier dans le cadre de la Nuit de la Chauve-Souris (voir article dans ce numéro). Cette année, deux animations ont été réalisées dans le cadre du Printemps de l'Environnement, une au Salon Animalier de Clermont-Ferrand, et une animation va être réalisée dans le cadre de la Nuit de l'été, organisée par Nature et Découverte. La réponse aux SOS Chauve-Souris est aussi un volet de cette "communication-protection".

Lieu et date	Type d'animation	Nombre de personnes contactées
21/04/01 – Billom Printemps de l'environnement	Exposition – diaporama sortie au détecteur.	150 personnes – 60 enfants en animation.
28/04/01 – Nohanent Printemps de l'environnement	Exposition – diaporama – sortie au détecteur.	150 personnes.
26 et 27/05/01 – Clermont-Ferrand Salon animalier	Stand.	150 personnes.

Tableau récapitulatif des animations réalisées ce printemps.

Après la réalisation d'une affiche, le dépliant régional sur les Chauves-Souris a été réactualisé (tout ceci en partenariat avec le CEPA) et un jeu de l'oie géant sur les chiroptères a été réalisé. Ces dépliants sont disponibles au siège de l'association et seront également disponibles à l'AG le 9 juillet (si vous en voulez, prévenir le siège de l'association). Chauve-Souris Auvergne se devait de compléter son "arsenal" d'animation. LÉNA LALLEMANT a réalisé pour l'association une fresque géante (3 mètres de longueur par 1,50 mètres de hauteur) représentant les principales espèces de chauves-souris de notre région dans leur milieu. Cette fresque transportable (il faut quand même une grande voiture, pas une twingo!!) est également prévue pour pouvoir être installée partout.

Enfin, une exposition est en cours de réalisation. Elle sera composée de 10 panneaux et répliquée en deux exemplaires. Entièrement en couleur, richement illustrée de schémas et de photographie de qualité, cette exposition qui se veut itinérante, est prévue pour être installée n'importe où rapidement et répondre aux grandes questions du public. Elle sera le complément indispensable d'un diaporama ou d'une sortie sur le terrain.

L'association possède donc maintenant de quoi informer sur les chauves-souris et par la même occasion promouvoir ses actions. Il ne reste plus qu'à faire tourner l'exposition. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez "l'emprunter" pour une animation, un diaporama. Un planning sera d'ailleurs mis en place. Par ailleurs, si vous avez des idées de lieux d'exposition (Mairie, Conseil Régionaux, Généraux, Maison de la nature...), signalez-le-également.

Contact : Matthieu BERNARD, 8 rue de la Thioule, 63270 VIC-LE-COMTE. Tél : 04-73-77-90-82. E-mail : mjl.bernard@wanadoo.fr

A titre d'information, la SFEPM a édité au niveau national un dépliant grand public qui est lui aussi disponible au siège de l'association.

Par ailleurs, une plaquette technique sur les chauves-souris arboricole a également été créée à destination des gestionnaires d'espaces boisés.

L'an prochain, c'est un document sur les ponts et sur les bâtiments utilisés par les chauves-souris qui sera mis en place.

A vos agendas.

Voici la liste des séjours de recherche « Chiroptères » organisés cet été en France. Si l'un d'entre eux vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le responsable.

• Dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais français (Loiret & Seine-et-Marne) : les 16 et 17 juin, week-end de prospection des bâtiments publics – Hébergement prévu sur place. Contact : Christophe PARISOT.. A.N.V.L. – Laboratoire de biologie végétale. Route de la tour Dene-court. 77300 FONTAINEBLEAU. Tél : 01-64-22-61-17. E-mail : anv1@club-internet.fr	Si vous êtes intéressé, prenez contact pour connaître les dates (non encore fixées). Sur place, les déplacements et la nourriture sont remboursés dans la limite du budget disponible. Renseignements et inscriptions : Tanguy STOECKLE, 11 rue des Muraires, 84400 APT. Tél : 04-90-04-76-79. E-mail : tanguy-gcp@wanadoo.fr
• Le piémont des Vosges et bordure des mille étangs (Haute-Saône) : du 29 juin au 1er juillet. Frais : nuit en gîte + nourriture + frais de déplacement. Contact : Sébastien Y. ROUE. CPEPESC – 3 rue de Beauregard, 25000 BESANCON. Tél : 03-81-88-66-71. E-mail : cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr	• Le Lot : plateaux au Sud de Cahors, les 28 et 29 juillet. Frais (gîte, nourriture) à partager entre tous les participants. Contact : Groupe Chiroptère Midi-Pyrénées – Espaces Naturels Midi-Pyrénées, 75 rue du Toec, 31076 TOULOUSE cedex 03. Tél : 05-61-15-29-69. E-mail : groupechiro@free.fr
• Et la côte Châlonnaise et l'Arrière-Côte (Saône-et-Loire & Côte-d'Or) : du 5 au 7 juillet. Frais : nuit en gîte + nourriture + frais de déplacement. Contact : Stéphane G. ROUE. G.m.h.B. – Maison du Parc, 58230 SAINT BRISSON. Tél : 03-86-78-79-38. E-mail : shna.gmh@wanadoo.fr	• Eco-éthologie des chiroptères en région méditerranéenne : du lundi 27 août au 1er septembre. Ce stage se déroule à 20 km à l'est de Carcassonne (Aude) en Montagne Noire. Frais estimée à 1900 Frs tout compris (hébergement en gîte en pension complète). Contact : Pascal MEDARD – Espace Nature Environnement, rue des Jardins, 34210 FELINES-MINERVOIS. Tél : 04-68-91-66-37. E-mail : ENE@wanadoo.fr
En Provence, de juillet à septembre, le Groupe Chiroptère de Provence réalise des inventaires et vous propose d'y participer : • Lubéron (Vaucluse). • Vallée de la Siagne (Var & Alpes-Maritimes) • Queyras (Alpes de Haute-Provence) Si vous êtes intéressé, prenez contact pour connaître	

RENCONTRE NATIONALE CHIROPTERES.

Les prochaines rencontres nationales chiroptères se tiendront comme il y a deux ans au muséum de Bourges, les 23 et 24 mars prochain. Pour le moment, le programme n'est pas encore fixé et devrait l'être d'ici quelque mois. Nous vous informerons donc sur ce programme lors de l'Assemblée Générale de l'association à Yzeure le 9 juillet (ou bien dans le prochain numéro de la Barbastelle), de même que sur les possibilités et le coût de l'hébergement sur place.

DES NEWS DE L'ATLAS.

A la suite à une problème informatique sur notre base de données, nous avons « perdus » toutes les observations depuis septembre 2000. Afin de reconstituer entièrement cet outil de travail, renvoyez toutes vos observations depuis le 1er septembre 2000 (si possible sous forme informatique – Excell). Les rubriques de la base sont les suivantes : date, coordonnées UTM, commune, lieu-dit, sites (cavité artificielle, tunnel, bâtiment...), espèce, nombre, statut (H=hivernant, ERc=repro. certaine, ERp=repro. probable, E=estivant), complément et observateurs. Les observations sont à renvoyer à Emmanuel BOITIER, 1 rue du Clos, Reignat, 63320 MONTAIGUT-LE-BLANC ou par e-mail : emmari@club-internet.fr

La Barbastelle

- **Directeur de publication** :
Pascal GIOSA.
- **Conception** :
Thomas BERNARD.
- **Relecture** :
Jean-Pierre THAUVIN.